

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 10 Décembre 2020

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 dans le département de la Guadeloupe.  
En vertu de cet arrêté, le tarif hors taxe à la ligne est de 4.16 €

## CONSTITUTIONS

FC06232

Par acte authentique du 12/03/2021 reçu par Me Magguy BASSETTE-LETIN officiant à SCP DESGRANGES-BROT ET BASSETTE-LETIN il a été constituée une SASU dénommée:

**DYWEN'OPSIE**

**Nom commercial:** DYWEN'OPSIE

**Siège social:** 37 rue achille rené bois-neuf 97110 POINTE-A-PITRE

**Capital:** 100 €

**Objet:** La gestion de tous biens immobiliers et leurs accessoires

**Président:** MANDINE Wendy 91 résidence mérosier narbal 97122 BAIE MAHAULT GUADELOUPE

**Transmission des actions:** Les actions sont indivisibles à l'égard de la société.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote:** Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de POINTE A PITRE

## MODIFICATIONS

FC06234

### HI BUSINESS

**EURL au capital de 1.800€.**  
**Siège social:** 40 RUE DE BRUXELLES, 69100 VILLEURBANNE.  
**RCS 838 461 418 LYON.**

Le Gérant, en date du 23/01/2020, a décidé de transférer le siège social au 13 RESIDENCE FLEUR D'EPEE, 97190 LE GOSIER, à compter du 01/01/2020. Gérant: M HAOUZI ILLAN, 13 RESIDENCE FLEUR D'EPEE 97190 LE GOSIER. Radiation du RCS de LYON et immatriculation au RCS de POINTE A PITRE.

FC06236

### SASU MYTH-MAITRE YVES THOLE

**SASU au capital de 1.000€.**  
**Siège social:** Besson Morne Diavet 97190 LE GOSIER.  
**RCS 889 921 326 POINTE À PITRE.**

Le Président, en date du 29/03/2021, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de, à compter du 29/03/2021 : Location de courte durée de véhicules automobiles légers et location d'hébergement touristique. Mention au RCS de POINTE A PITRE.

## DISSOLUTIONS

FC06211

### LANOOKAI

**EURL au capital de 7500.0€.**  
**Siège social:** Dole 97113 Gourbeyre. 494710536 RCS Basse-Terre (Guadeloupe).

Le 09/03/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Jacques-Yves MAILLARD, DOLE 97113 Gourbeyre, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Basse-Terre (Guadeloupe).

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)

FC06233

## DMS AUDIT ET CONSEIL

**SAS au capital de 1.500€.**  
**Siège social:** 22 RUE FELIX MATHIAS 97190 LE GOSIER.  
**RCS 801 119 132 POINTE A PITRE.**

Le Président, en date du 01/03/2021, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 25/03/2021, nommé liquidateur M MAITRIAS Dorothée, 22 RUE FELIX MATHIAS 97190 LE GOSIER et fixé le siège de la liquidation au siège social. Mention au RCS de POINTE A PITRE.

## DIVERS

FC06217

Rectificatif à l'annonce publiée dans Le Probant du 26/02/2021 concernant BATEAUX ECOLES GUADELOUPE SAS : **Il fallait lire :** BATEAUX ECOLES GUADELOUPE SAS capital social 17 000 Euros Siège social 1691 Rue Henri Becquerel Jarry 97122 BAIE MAHAULT Siren 813738309 RCS POINTE A PITRE. Le 02/01/2020, par AG sous seing privé a été nommé Président, Mme Sabine FOEZON épouse MAILLET demeurant 73 bis Grande Rue 49400 VARRAINS en remplacement de M. Harold MAILLET démissionnaire. Lors de la même assemblée, le même jour, le siège social a été transféré au 196 Rue de la Chapelle Jarry- 97122 BAIE MAHAULT, ces deux décisions à effet au 01/01/2020. Pour avis

## MARCHÉS PUBLICS

FC06235



### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

**Le présent avis constitue un appel à la concurrence**

**- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Région Guadeloupe. Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul Lacavé - petit Paris 97100 Basse Terre,

Télécopieur : 05-90-80-41-59

Adresse internet : <http://www.regionguadeloupe.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>.

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :** Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché :** location/Entretien de conteneurs pour l'hygiène féminine dans les sanitaires des locaux du conseil régional de la Guadeloupe.

**Type de marché de fournitures :** location.

CPV - Objet principal : 34221000

Objets supplémentaires : 33191000.

Code NUTS : FRY10.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 12 mois.

**Caractéristiques principales :** Le prestataire assurera la prestation de location, livraison, entretien de réceptacles conçus pour contenir les effets d'hygiène féminine usagés avec couvercle, et structurés de manière à empêcher la visibilité à l'intérieur du conteneur lors de l'ouverture. Le marché est sans minimum, avec un maximum annuel de 65 000euros HT

**Nombre de reconductions éventuelles:** 2.  
**Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :** le marché sera reconduit tacitement 2 fois.

**Refus des variantes.**

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 12 mois à compter de la notification du marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** la prestation sera financée sur le budget propre de la collectivité. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique, selon les dispositions du décret no2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de commande publique. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours.

En cas de retard, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due dès le premier jour de retard. Le mode de règlement est le mandat administratif.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature:**

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formula-ires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe-ment (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formula-ires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique de l'offre : 60 %;

- prix des prestations : 40 %.

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :** 30/04/2021, à 12h00

**DELAI MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS :** Tribunal administratif de Guadeloupe 6, Rue Victor Hugues 97100 Basse Terre, tél. : 05-90-41-45-38, télécopieur : 05-90-81-96-70

adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal.fr>.

**Mots descripteurs :** Conteneur, pou-belles, Hygiène (articles).

**DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS :** 1er avril 2021

Le président du conseil régional  
Ary CHALUS

Une annonce légale

à publier

en Guyane ?

Saisissez la

en ligne !

24 H / 24

7 Jours / 7

Votre attestation

immédiatement

dans votre boîte mail

Paiement sécurisé

[www.lapostille.fr](http://www.lapostille.fr)